ATTESTATION DE PUBLICATION
Akofena n°21, Vol.2 | Soumission : 25-05-2026 | Évaluation : 28-07-2026 | Publication : 30-09-2026

VOIX CONFISQUÉES : LA CONSTRUCTION DISCURSIVE DU SILENCE DE L'AUTRE DANS *AU MAROC* DE PIERRE LOTI ET *RECONNAISSANCE AU MAROC* DE CHARLES DE FOUCAULD : ANALYSE COMPARATIVE, FIN XIXe SIÈCLE

Wissal JLILI
École Normale Supérieure
Université Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès (Maroc)
ORCID iD: 0009-0007-3370-6711
wissal.jlili@usmba.ac.ma
&
Anouar KARRA
École Normale Supérieure
Université Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès (Maroc)
anouar.karra@usmba.ac.ma

Résumé : Cet article examine comment les paroles des sujets marocains sont systématiquement mises à l'écart dans deux récits de voyage français de la fin du XIXe siècle, à travers *Au Maroc* (1890) de Pierre Loti et *Reconnaissance au Maroc* (1888) de Charles de Foucauld, deux textes rédigés à deux ans d'intervalle, mais relevant de deux visées opposées (l'une littéraire, l'autre scientifique). Nous croisons l'analyse du discours (Ducrot, Maingueneau), la narratologie bakhtinienne et les études postcoloniales (Said, Spivak). Cette approche nous a permis d'identifier quatre procédés clés : la réduction à des stéréotypes discursifs, la médiation narrative, l'effacement énonciatif et la naturalisation du silence. La présente analyse montre que ces procédés ne sont pas accidentels, mais qu'ils construisent une altérité passive et dépendante qui légitime l'autorité souveraine du voyageur. En démontrant que le silence de l'autre n'est pas une absence fortuite, mais une construction discursive active, cette étude invite à une lecture critique de ces deux textes de voyage, laquelle suppose la mise en exergue des conditions d'énonciation du discours des sujets marocains.

Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

Mots-clés : récit de voyage, silence discursif, analyse du discours, études postcoloniales, Maroc.

SILENCED VOICES: THE DISCURSIVE CONSTRUCTION OF THE SILENCE OF THE OTHER IN PIERRE LOTI'S *AU MAROC* AND CHARLES DE FOUCAULD'S *RECONNAISSANCE AU MAROC* (Comparative Analysis, Late 19th century)

Abstract: This article examines how the voices of Moroccan subjects are systematically sidelined in two late 19th-century French travel narratives: Pierre Loti's *Au Maroc* (1890) and Charles de Foucauld's *Reconnaissance au Maroc* (1888), two texts written two years apart, but with two opposing purposes (one literary, the other scientific). We integrate discourse analysis (Ducrot, Maingueneau), Bakhtinian narratology, and postcolonial studies (Said, Spivak). Through this approach, we were able to identify four key devices: reduction to discursive stereotypes, narrative mediation, enunciative erasure, and the naturalization of silence. This analysis demonstrates that these devices are not accidental but rather construct a passive and dependent otherness that legitimizes the traveler's sovereign authority. By

demonstrating that the Other's silence is not a fortuitous absence but an active discursive construction, this study invites a critical reading of these two travel texts, which entails highlighting the conditions of enunciation of the discourse of Moroccan subjects.

Keywords : travel narrative, discursive silence, discourse analysis, postcolonial studies, Morocco.

Introduction

Les récits de voyage français consacrés au Maroc de la seconde moitié du XIX[e] siècle ne peuvent être considérés comme de simples témoignages personnels. Ils s'inscrivent dans un contexte historique marqué par l'expansion coloniale et la production de savoirs orientalistes et, à cet égard, constituent un dispositif discursif qui contribue à la construction d'une représentation durable de l'Autre. Dans cette perspective, Bouchra Benbella (2023) a montré que le récit de voyage fonctionne comme « un miroir déformant réfléchissant non la réalité, mais sa propre mentalité et ipso facto l'imaginaire collectif occidental » (2023:9). Ce que le voyageur présente au lecteur, ce n'est pas le Maroc en soi, mais l'image qu'il se fait du Maroc. Il s'agit d'une image préconçue déjà figée avant même le départ, et le texte a pour rôle de la corroborer. Cette remarque soulève la question que les études postcoloniales ont placée au cœur de leur programme critique. À savoir : qu'advient-il de la voix des sujets représentés dans ce type de discours ? Dans *L'Orientalisme* (1978), Edward W. Said a montré que l'Orient n'est pas un espace géographique neutre, mais une construction intellectuelle au service de la domination coloniale, l'orientalisme étant défini comme « un style occidental de domination, de restructuration et d'autorité sur l'Orient » (2005:15), soit comme « la discipline extrêmement systématique qui a permis à la culture européenne de gérer et même de produire l'Orient » (2005:15). Ce discours, en ce sens, ne se contente pas de décrire l'Orient, il le produit. Gayatri Chakravorty Spivak a examiné ce mécanisme de confiscation de la parole, tout en le limitant toutefois à un objet précis : la subalterne, perçue comme doublement marginalisée par la domination coloniale et la hiérarchie patriarcale. Elle démontre que le problème ne réside pas dans l'absence de parole chez ce sujet, mais dans l'impossibilité structurelle pour cette parole d'être reconnue comme telle au sein du cadre discursif hégémonique (Spivak, 2009)[1].

Cependant, la réception critique réservée à nos deux objets d'étude montre que la marginalisation discursive des voix marocaines est loin de faire l'objet d'une lecture stabilisée, ce qui invite à la réexaminer à l'aide d'une approche discursive subtilement adaptée. Quant à Pierre Loti, il a fait l'objet d'une réévaluation majeure à la suite des jugements les plus virulents de Victor Segalen, qui rangeait son aîné parmi les « Proxénètes de la Sensation du Divers », et de Said lui-même, qui réduisait *Au Maroc* à un « roman exotique » parmi d'autres (Moussa, 2006:179). Sarga Moussa démontre que le texte de Loti déconstruit certains des clichés qu'il semble initialement invoquer : la « sauvagerie » y

[1] Bien que cet argument ait initialement porté sur la question du genre, nous n'en retenons ici que le mécanisme structurel de « non-reconnaissance », appliqué à un corpus principalement masculin. Les implications initiales liées au genre ne sont donc pas mobilisées dans cette étude.

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

devient un terme positivement connoté, la civilisation expansionniste occidentale y est ridiculisée ; l'épisode du canot électrique offert au sultan en est l'exemple le plus flagrant, et le rituel de la présentation au souverain, loin de démontrer la supériorité française, révèle un sultan qui, paradoxalement, affirme son pouvoir en vidant le protocole de son sens, tandis que le discours du ministre Patenôtre est, tout simplement, « passé sous silence » (Moussa, 2006:189).

Jean-François Durand, quant à lui, inscrit *Au Maroc* dans une poétique de la lumière et de l'ombre, qu'il compare à celle d'André Chevrillon, sans toutefois établir de parallèle avec Foucauld (Durand, 2003:219-230). Guy Dugas, enfin, nuance considérablement cette nouvelle réévaluation, en mettant en évidence l'incohérence du regard de Loti sur les minorités du monde arabe : dans le traitement des communautés juives dans *Au Maroc*, un même voyageur produit tour à tour, à quelques jours d'intervalle, un portrait du mellah de Fès entièrement composé de préjugés antisémites que Loti n'a matériellement pas pu vérifier, puisqu'en réalité il n'y est jamais entré, et un portrait bienveillant et bien documenté du mellah de Meknès, après une rencontre effective (1994:164-167). Cette incohérence, que Dugas qualifie d'« ambiguïté », rend impossible toute distinction claire entre « judéophobie » et « judéophilie » dans les œuvres de Loti et indique plutôt une oscillation entre les stéréotypes.

S'agissant de Charles de Foucauld, le jugement porté par la critique sur *Reconnaissance au Maroc* révèle une tension significative qui, loin d'être résolue, doit être mise en évidence, et une lecture attentive du texte original nous permet d'en attester la précision avec subtilité. D'un point de vue taxonomique, Jacques Frémeaux & Daniel Nordman (2017) soulignent la subtilité de l'entreprise ethnographique de Foucauld. Dans une lettre de 1884, l'auteur met entre guillemets les quatre ethnonymes reçus de la terminologie coloniale « Berbères », « Chleuha », « Beraber » et « kebaïl », signe d'une prudence terminologique délibérée, que le correcteur de la Société de géographie supprimera discrètement à l'impression.

Par ailleurs, Foucauld restreint explicitement le nom « Beraber » à la seule tribu qui le porte en propre, refusant son extension à un ensemble racial plus large, et ses critères de distinction entre populations demeurent d'ordre linguistique plutôt que racial, ce qui le distingue, selon ces auteurs, de la « vulgate » ethnographique coloniale qui s'imposera après 1900 (2017:120-127). Abdelhak Zerrad (2025), sur le plan évaluatif, met plutôt l'accent sur les généralisations morales attribuées aux Marocains relatives à la « cupidité », au « vol » et au « brigandage » (2025:79-81). Une lecture directe du passage source (Foucauld, 1888 :135-136) confirme cette affirmation tout en la clarifiant : Foucauld y énonce ouvertement la difficulté de généraliser sur le « caractère » d'un peuple :

> « si l'on veut rester vrai, il faut se restreindre à des caractères peu nombreux, ou dire des choses si générales qu'elles s'appliquent non seulement à un peuple, mais à une grande partie du genre humain. » (Foucauld, 1888 :135-136).

Il conclut cette mise en garde par une citation de Montaigne, utilisée pour justifier les limites de ses premières observations. Et pourtant, dans le paragraphe suivant, il formule des généralisations sur la cupidité et le brigandage des Marocains comme l'a relevé Zerrad

Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

(2025). Ce qui revêt une importance encore plus grande pour notre propos, c'est l'affirmation selon laquelle « les Marocains sont prompts à verser le sang » (Foucauld, 1888 :136), que l'auteur lui-même nuance immédiatement dans la phrase suivante, lorsqu'il admet qu'il n'a « vu ni entendu citer d'exemple de cruauté de leur part » (Foucauld, 1888 :136). Cette réserve, que la lecture synthétique proposée par Zerrad (2025) ne met pas en avant, révèle que le texte foucaldien alterne, au sein d'une même séquence argumentative, entre une affirmation catégorique et une restriction empirique. Cette incohérence n'oppose donc pas deux interprétations critiques dissemblables et inconciliables d'un même sujet situé en dehors du texte : elle est, en effet, inhérente au discours même de Foucauld, ce qu'une étude de la polyphonie et du monologisme (Bakhtine, 1970) est précisément en mesure de décrire.

Enfin, il convient de souligner qu'aucune des études consultées ne propose d'analyse comparative et systématique des ouvrages *Au Maroc* et *Reconnaissance au Maroc*. Il importe toutefois de noter deux types de comparaisons : ponctuelles et non développées. D'une part, Zerrad (2025) évoque le lien général entre Foucauld et les écrivains de voyage ultérieurs, citant notamment Loti parmi les auteurs qui sont restés « prisonniers des études orientalistes » (Zerrad, 2025:83). D'autre part, et surtout, Dugas (1994) invoque Foucauld comme une sorte d'adversaire tacite afin de mettre en relief, par contraste, la tentative de distinction individuelle que Loti opère néanmoins à l'égard des minorités juives du Maroc : « il n'est, pour s'en convaincre, que de relire la *Reconnaissance au Maroc* du vicomte de Foucauld, exactement contemporaine de ces deux œuvres » (1994:168). Ces deux démarches critiques, bien réelles mais fragmentaires, confirment l'absence d'une étude comparative qui examinerait systématiquement les procédés énonciatifs par lesquels les deux textes construisent ou rejettent une voix marocaine. Cette lacune constitue le point de départ de la présente étude.

C'est précisément ce vide critique que nous nous proposons d'analyser, en prenant pour objets d'étude deux récits canoniques de la littérature viatique française : *Au Maroc* (1890) de Pierre Loti et *Reconnaissance au Maroc* (1888) de Charles de Foucauld. Ces deux textes sont à la fois représentatifs de leur genre et présentent une singularité dans leurs intentions respectives : l'un littéraire et subjectif, revendiqué comme tel dès sa préface ; l'autre scientifique et systématique, placé sous le signe de la topographie et de l'ethnographie (Frémeaux & Nordman, 2017:89-90 ; Zerrad, 2025:79). Notre hypothèse de recherche est la suivante : malgré cette hétérogénéité des projets d'écriture, la marginalisation de la parole marocaine dans les deux textes ne résulte pas d'une intention commune de la part des auteurs, mais de la structure du genre du récit de voyage et du contexte discursif orientaliste dans lequel ce genre s'inscrit. Cette hypothèse trouve sa justification dans l'instabilité que révèle la lecture directe des deux textes (l'oscillation lotienne entre stéréotype et individualisation chez Dugas ; l'alternance foucaldienne entre réserve épistémologique et généralisation, elle-même immédiatement restreinte, que nous avons vérifiée dans l'édition originale). Malgré tout, les deux œuvres produisent un effet convergent, par lequel la voix marocaine est reléguée en marge. L'homogénéité de cet effet, bien que l'hétérogénéité des intentions d'écriture et les instabilités internes de chaque texte

Revue Scientifique des Sciences du Langage
Lettres, Langues & Communication

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

soient manifestes, témoigne ainsi de la nécessité du genre, qui prime sur le style, les visées scientifiques ou littéraires, ou encore l'intention individuelle de chaque auteur.

Par conséquent, la question centrale qui sous-tend la présente analyse peut être formulée comme suit : par quels procédés discursifs le récit de voyage (qu'il soit principalement littéraire ou scientifique) parvient-il à neutraliser la parole marocaine, et en quoi cette neutralisation contribue-t-elle à légitimer l'autorité énonciative du voyageur ? Notre étude se distingue ainsi des travaux existants en ce qu'elle ne porte ni sur le seul contenu ethnographique de la *Reconnaissance au Maroc* (à la différence de Frémeaux et Nordman), ni sur la seule poétique lotienne du rituel, de la lumière ou de l'altérité juive (à la différence de Moussa, Durand et Dugas), ni sur une dénonciation isolée de l'ethnocentrisme foucaldien (à la différence de Zerrad), mais s'attache à comparer systématiquement les mécanismes énonciatifs par lesquels ces deux textes, en dépit de leurs statuts génériques opposés et de leurs propres contradictions internes, en viennent à produire un même effacement de la voix marocaine.

Pour répondre à cette question, notre approche méthodologique combine trois perspectives complémentaires. L'analyse du discours (Ducrot, 1984 ; Maingueneau, 2007) permet d'étudier les processus d'énonciation, à savoir comment les paroles de l'Autre sont filtrées, médiatisées ou réinterprétées. La narratologie de Mikhaïl Bakhtine (1970) fournit les concepts de « polyphonie » et de « monologisme », indispensables pour comprendre la répartition des voix dans le récit. Enfin, les études postcoloniales, à travers Said et Spivak, replacent ces processus dans leur contexte historique et idéologique. La présente étude se déroule en deux étapes. Premièrement, l'examen des procédés discursifs qui marginalisent le discours des Marocains ; deuxièmement, une réflexion sur le rôle que jouent ces effets dans la légitimation de l'autorité du voyageur.

1.Cadre théorique et conceptuel

1.1. Le récit de voyage comme dispositif d'autorité discursive

Le récit de voyage ne peut pas être considéré comme une simple description d'expériences personnelles. Il constitue un dispositif discursif où s'entremêlent observation, narration et production de savoir. Comme le souligne Benbella (2023), à propos des voyageurs européens au Maroc, avant même de partir, le voyageur emporte avec lui « des idées préconçues, sa propre mentalité et l'imaginaire collectif de sa société. Ces matériaux constitués de critères socioculturels ancrés dans l'imaginaire seront utilisés pour regarder l'étranger » (2023:74). Le regard porté au cours du voyage est donc toujours un regard préformé. Said (2005) a théorisé la position énonciative découlant de cette préformation sous le nom de « localisation stratégique » (2005:33). Il s'agit d'une « manière de décrire la position de l'auteur d'un texte par rapport au matériau oriental sur lequel il écrit » (2005:33). Ce positionnement engendre ce qu'il appelle une « extériorité » constitutive :

> « L'Orient ne le concerne jamais que comme cause première de ce qu'il dit. Ce qu'il dit et ce qu'il écrit, du fait que c'est dit ou écrit, a pour objet d'indiquer que l'orientaliste est en dehors de l'Orient, à la fois comme fait existentiel et comme fait moral. » (Said, 2005:34).

Le voyageur ne voit donc pas le Maroc tel qu'il est ; il le voit à travers le cadre de représentation qui, avant même son arrivée, détermine l'orientation de son récit. Dans *Au Maroc* (1890), Pierre Loti expose clairement cette position dès le début de la préface. Il y déclare qu'il est « très suspect de partialité pour ce pays d'Islam » (Loti, 1890:5), reconnaissant ainsi explicitement que son regard n'est pas neutre. Cependant, il ne tire pas la conclusion qui devrait naturellement découler de cette prise de conscience. Loin de remettre en question sa propre subjectivité, il en fait au contraire son principe directeur. Il souhaite emmener le lecteur « au fond de ce vieux pays immobilisé sous le soleil lourd, voir les grandes villes mortes de là-bas, que berce un éternel murmure de prière » (Loti, 1890:7). Dès le début, le Maroc est dépeint comme un pays figé, mort, silencieux. Ce n'est pas ce que Loti a vu, mais ce qu'il avait décidé de voir avant même de le voir.

Foucauld (1888) dans *Reconnaissance au Maroc*, pousse cette logique encore plus loin et organise son action autour d'un mécanisme systématique de médiation. Il explique que le costume israélite « me ferait passer plus inaperçu, me donnerait plus de liberté […] nul ne daignait parler au pauvre Juif » (Foucauld, 1888:XIV). Cette stratégie d'enquête repose sur l'exploitation des hiérarchies sociales existantes. Il confia à son guide, le rabbin Mardochée, la mission de « se mettre en avant dans toutes les relations avec les indigènes » et de « forger les histoires les plus fantastiques » (Foucauld, 1888:XV) afin de légitimer leurs activités. Les paroles de l'Autre ne sont plus qu'un objet de collecte et subissent une double médiation avant de parvenir au voyageur. Dans tous les cas, l'autorité du voyageur repose non seulement sur sa présence physique sur le terrain, mais aussi sur sa capacité à transformer cette présence en un discours ordonné, compréhensible et communicable. C'est cette transformation qui constitue le cœur du mécanisme du voyage et qui doit faire l'objet d'une analyse.

Revue Scientifique des Sciences du Langage
Lettres, Langues & Communication

1.2. Ce qui inhibe la communication : conditions matérielles et historiques du silence

Avant d'examiner la construction discursive du silence, il est nécessaire de se pencher sur les conditions matérielles et historiques qui produisent ce silence dans la réalité. Sinon, nous risquons de commettre l'erreur même que nous reprochons à nos auteurs : à savoir, nous concentrer uniquement sur l'événement, en négligeant les causes objectives. Ces conditions peuvent être classées en trois catégories. La première est la barrière linguistique. Loti ne parle ni l'arabe ni le berbère. Toutes ses rencontres avec les habitants se déroulent par l'intermédiaire d'un interprète, mais la présence de ce dernier dans le récit est réduite au minimum, et son nom n'est pratiquement jamais mentionné. Par conséquent, ce que Loti entend n'est pas le discours marocain lui-même, mais des mots qui ont déjà été traduits, c'est-à-dire transformés. L'absence partielle de la langue vernaculaire marocaine dans le texte découle de son absence dans la relation directe. Foucauld, cependant, s'appuie sur le rabbin Mardochée pour tous ses entretiens. La langue marocaine, qu'il ne comprend que partiellement, ne lui parvient jamais directement dans les situations sociales complexes où il se trouve. Cette contrainte linguistique objective explique la part de silence que l'on trouve dans ces textes, et cette part n'est pas une construction discursive.

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

La deuxième condition réside dans la menace colonialiste. En 1889, le Maroc n'était pas encore un protectorat français, mais l'expansion coloniale était déjà en marche, et la présence croissante des Européens suscitait une méfiance et une hostilité de plus en plus vives. La mission diplomatique dont faisait partie Loti parcourait la région sous escorte militaire. Dans ces conditions, parler librement avec des Européens aurait exposé les Marocains au risque de représailles de la part des autorités locales ou à des soupçons de complicité. Garder le silence était une stratégie de survie, une forme de résistance passive et un acte de prudence politique. Il ne s'agissait pas d'un manque d'expression de soi, mais d'une réaction raisonnable face à une situation véritablement dangereuse.

La troisième condition, c'est le malaise lié au manque de confiance envers des étrangers. Les personnes que Loti et Foucauld rencontrent n'ont aucune raison de s'ouvrir à des visiteurs qui viennent observer, prendre des notes, puis repartir. Cette méfiance est d'autant plus justifiée que les deux voyageurs ne recherchent pas l'échange, mais des preuves. Foucauld reconnaît implicitement ce point lorsqu'il choisit de se déguiser. Car si la vérité sur sa mission venait à être connue, cela ne servirait à rien. Par conséquent, le silence des Marocains en sa présence n'est pas dû à leur tempérament, mais constitue une réaction appropriée face au mécanisme de surveillance et de collecte d'informations qu'il a lui-même mis en place. Ces trois conditions précèdent le texte et génèrent « un silence réel » propre à son contexte. Nous ne prétendons pas que ce silence soit un simple fantasme des voyageurs. Notre argument est que ces écrits saisissent ce silence réel et lui confèrent une autre signification. Autrement dit, ils transforment le silence en une propriété permanente de l'Autre, en une essence culturelle ou en un argument d'opacité fondamentale. Cette transformation, à savoir le passage d'une condition liée aux coutumes à des propriétés ontologiques, constitue l'acte discursif que nous examinons dans la section suivante.

1.3. Polyphonie, monologisme et discours rapporté : les voix dans le récit

Pour analyser la répartition des voix dans les récits de voyage, l'analyse s'appuie sur la théorie du roman polyphonique de Mikaïl Bakhtine, présentée dans son ouvrage *La Poétique de Dostoïevski* (1970), qui constitue un outil conceptuel efficace. Bakhtine définit la polyphonie comme la coexistence, au sein d'une œuvre, d'une « pluralité de voix et de consciences indépendantes et distinctes, la polyphonie authentique des voix à part entière » (1970:35). Chacune de ces voix possède sa propre légitimité et s'inscrit dans un univers autonome, mais, d'un point de vue global, elles ne se fusionnent pas en une seule entité. Il distingue clairement cette structure de celle du roman, qu'il décrit comme essentiellement monologique (ou homophonique). Dans un roman, la conscience auctoriale unique organise et subordonne toutes les perspectives qui y sont exprimées (1970:32-34). La théorie a été conçue pour expliquer la relation entre l'auteur romancier et les personnages de fiction ; son application à tous les récits de voyage, où la « voix » renvoie à des personnes réellement historiques, constitue une extension analogique du modèle original. Il faut donc comprendre la théorie non pas comme un détournement littéral mais plutôt comme une transposition fonctionnelle. Sous cette réserve, l'opposition entre polyphonie et monologisme reste fructueuse sur le plan heuristique : le récit de voyage, en tant que genre hybride situé à la

croisée du témoignage et de la littérature, semble à première vue exiger une telle pluralité de voix, dans la mesure où il dépeint la multiplicité des interactions entre le voyageur et les personnes rencontrées. Cependant, notre analyse montre qu'en réalité, les paroles de l'Autre sont subordonnées à la voix unique du narrateur, c'est-à-dire du voyageur. Ce dernier occupe la position hiérarchique propre au monologisme : les propos des sujets marocains ne sont pas traités comme des voix autonomes, mais comme un matériau discursif médiatisé et subordonné à l'autorité narrative.

Le recours à des méthodes d'analyse du discours permet de mettre en lumière ce mécanisme de réattribution énonciative.

Dans *Le dire et le dit*, Ducrot (1984) distingue, dans tout énoncé, le posé (ce que le locuteur affirme explicitement), le présupposé (ce qui est présenté comme allant de soi ou comme un contexte commun aux participants) et le sous-entendu (ce que l'auditeur doit déduire par lui-même). Cette distinction est riche pour l'étude des récits de voyage : en effet, en plaçant certains aspects de l'altérité dans le registre du présupposé, le voyageur les présente comme des évidences partagées, éliminant ainsi toute difficulté de contestation discursive. Dans le même temps, le sous-entendu permet de suggérer des jugements dépréciatifs « sans le dire, tout en le disant» (Ducrot, 1984:20) (pour reprendre la logique de Ducrot), en déléguant au lecteur la tâche de tirer une conclusion idéologique. Cette hégémonie articulée s'accompagne d'une gestion interprétative du discours rapporté. Dominique Maingueneau (1991) insiste sur le fait que le discours indirect ne constitue jamais une reproduction neutre. Les verbes introducteurs, « à part dire, qui semble neutre », véhiculent « divers types de présupposés » (1991:137) qui façonnent la perception de la parole citée. De plus, le récit indirect « ne maintient stable que le contenu du discours cité : c'est une interprétation […] et non sa reproduction » (1991:134). À travers ce filtre, la parole marocaine est reformulée et soumise à la syntaxe du narrateur, transformant l'Autre en objet du discours, genre dans lequel le voyageur reste le seul sujet d'énonciation légitime.

Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

2. Procédés de marginalisation de la parole marocaine

2.1. La réduction au stéréotype discursif

Le premier procédé consiste à réduire les paroles et la présence des Marocains à des expressions stéréotypées, de sorte que le voyageur soit dispensé de se confronter véritablement à « l'altérité ». Dans *Au Maroc (*1890*)*, Pierre Loti dépeint dès le début le Maroc comme un « vieux pays immobilisé sous le soleil lourd » (Loti, 1890:7) et un lieu enveloppé dans l' « éternel murmure de prière » (Loti, 1890:7). Ces formules stéréotypées figent ce pays dans un temps cyclique et fermé, étranger aux courants de l'histoire. Les personnes rencontrées sont qualifiées d' « indéchiffrables » et d'« indifférents » (Loti, 1890:119). Ces adjectifs ne traduisent pas les limites de la compréhension du voyageur, mais renvoient aux caractéristiques ontologiques mêmes de l'Autre, structurellement imperméable à toute forme de communication. Ce recours aux stéréotypes illustre parfaitement ce que Said (2005) a décrit comme la fonction épistémologique de l'orientalisme :

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

> « L'Orient est non seulement accommodé au goût des exigences morales du christianisme occidental ; il est aussi circonscrit par toute une série d'attitudes et de jugements qui renvoient l'esprit occidental, non pas en premier aux sources orientales en vue de correction et de vérification, mais plutôt à d'autres ouvrages orientalistes. » (Said, 2005:84).

Lorsque l'on évoque le discours de l'Autre, celui-ci ne renvoie jamais à une réalité locale vérifiable, mais se limite à désigner un système de représentations construit à l'avance par l'Occident et pour l'Occident. Ainsi, la stéréotypisation rend caduque la nécessité même de « l'écoute ». En d'autres termes, l'Autre est déjà connu avant même d'avoir été rencontré.

2.2. La médiation narrative

Le deuxième procédé consiste à faire intervenir systématiquement un intermédiaire entre le voyageur et les Marocains. La description selon laquelle « l'interprète s'approche » (Loti, 1890 :37) est l'image symbolique de cette médiation qui dissocie les paroles des Marocains de toute immédiateté. Ainsi, la voix locale ne parvient jamais directement au lecteur. Dans *Au Maroc*, Loti recourt fréquemment au discours indirect lorsqu'il relate ses échanges avec les personnes rencontrées : « on nous dit que ces tentes aujourd'hui ne sont habitées que par des femmes » (Loti, 1890:292), ou encore la vieille femme qui « nous expliqua qu'elle avait acheté cette enfant toute petite, qu'elle l'avait élevée ; mais qu'à présent, étant devenue veuve et pauvre, elle ne pouvait plus la nourrir » (Loti, 1890:180). De telles expressions intègrent les paroles de l'Autre au point de vue du narrateur, sans jamais nous transmettre leur forme originelle. Ainsi, le voyageur se voit contraint d'assumer, en tant qu'unique traducteur, la responsabilité de rendre compréhensibles des paroles que lui seul est capable de comprendre.

Dans *Reconnaissance au Maroc* (1888), ce mécanisme est institutionnalisé de manière particulièrement explicite. Foucauld a chargé le rabbin Mardochée, son guide, de « se mettre en avant dans toutes les relations avec les indigènes » (1888:XV) ; cette médiation n'est pas ici un compromis inévitable. Elle constitue la condition structurelle même de l'enquête. Les paroles des Marocains doivent passer par le filtre d'un intermédiaire qui les transforme avant qu'elles ne parviennent au voyageur. Ce mécanisme crée une double barrière entre Foucauld et son sujet marocain, rendant toute relation directe inutile et impossible. Maingueneau, dans *Analyser les textes de communication* (2007), qualifie ce mécanisme de « modalisation en discours second » : un moyen pour le locuteur « d'indiquer qu'il n'est pas le responsable d'un énoncé, c'est affirmer quelque chose en signalant à l'aide d'un marqueur spécialisé qu'il exprime un autre point de vue que le sien » (2007:122). En d'autres termes, le voyageur montre qu'il n'assume aucune responsabilité vis-à-vis des paroles qu'il transmet, tout en les utilisant pour construire son propre récit.

2.3. L'effacement énonciatif et la réappropriation de la parole

Le troisième procédé se distingue de la médiation narrative en ce qu'il ne se contente plus de filtrer la parole des Marocains par l'intermédiaire d'un médiateur, mais qu'il la fait disparaître en tant que voix subjective autonome. Dans *Au Maroc*, les Marocains sont

dépeints comme des personnages muets. Leur silence n'est pas dû à un manque de mots, mais résulte d'un récit qui ne leur accorde pas la parole. Loti ne rapporte pas ce qu'ils disent, mais décrit ce qu'ils sont, les figeant dans une essence immuable qui rend leurs paroles structurellement superflues. Chez Foucauld, cet effacement prend une forme encore plus radicale. Ce ne sont plus les paroles des Marocains qui font défaut, mais c'est la subjectivité même des Marocains qui est niée. Les habitants rencontrés ne sont jamais des interlocuteurs, mais des objets d'observation, et ne constituent qu'une source d'informations géographiques et ethnographiques que le voyageur consigne dans la logique impitoyable d'un rapport militaire. Ce mécanisme corrobore l'analyse de Spivak dans *Les Subalternes peuvent-elles parler ?* (2009) selon laquelle le sujet colonisé « est irrémédiablement hétérogène » (2009:45). En d'autres termes, leurs paroles, étant toujours déjà médiatisées par la structure du pouvoir colonial, ne sont jamais reproduites dans leur authenticité.

2.4. La naturalisation du silence

Le quatrième procédé consiste à considérer le silence des Marocains comme une évidence et à le présenter non pas comme le résultat d'une situation d'interaction asymétrique créée par le voyageur, mais comme une caractéristique culturelle ou psychologique intrinsèque. Dans *Au Maroc*, Loti décrit les cavaliers qu'il a rencontrés comme des êtres qui « ne parlent ni ne bougent », les qualifiant de « momies » (1890:44). À son entrée à Fès, il souligne l'aspect saisissant de cette « multitude silencieuse » (Loti, 1890:126). Le silence n'est pas perçu comme une réaction à la présence d'étrangers ou à la situation d'observation unilatérale créée par le voyageur, mais il est présenté comme un fait immuable ; c'est-à-dire comme une caractéristique propre aux sujets marocains eux-mêmes.

En s'appuyant sur *l'Histoire du silence : De la Renaissance à nos jours* (2016), Alain Corbin a montré que le silence n'est jamais une donnée naturelle, mais une interprétation construite socialement et historiquement. En naturalisant « le silence marocain », Loti élimine la question des conditions d'interaction et rejette la responsabilité de cette absence de parole sur l'Autre lui-même. Dans le cas de Foucauld, la logique est différente, mais produit le même effet. Grâce à son déguisement, il peut « passer plus inaperçu » (Foucauld, 1888:XIV) dans des situations où la présence ostensible d'un Européen risquerait de susciter la méfiance ou la résistance. Dès lors, le silence qu'il observe n'est pas spontané, mais induit par sa méthode d'enquête, qu'il présente néanmoins non pas comme le produit d'une situation qu'il a lui-même créée, mais comme une donnée culturelle à exploiter.

2.5. Convergence des procédés : synthèse comparative

L'analyse de ces quatre procédés révèle, malgré les différences entre les projets de recherche de Loti (étude littéraire) et de Foucauld (étude ethnographique), des points communs étonnants entre les deux. Le premier procédé, celui de la « stéréotypisation », est commun aux deux œuvres, bien que ses manifestations concrètes diffèrent. Dans l'œuvre de Loti, cela s'opère par le biais d'expressions stéréotypées telles que l' « éternel murmure de prière » (Loti, 1890:7) ou le portrait d'un personnage qualifié d' « indéchiffrable » (Loti, 1890:119), ce qui a pour effet d'enfermer le Maroc dans une temporalité fermée et ses

Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

 ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

habitants dans une essence imperméable. Chez Foucauld, cette réduction est de nature fonctionnelle. Seul l'aspect pratique de la langue marocaine est mis en avant, réduisant celle-ci à sa valeur d'information géographique ou ethnographique.

Le deuxième procédé, la « médiation narrative », prend chez Loti la forme d'un discours indirect systématique : « on nous dit que » (Loti, 1890:292), « nous expliqua que » (Loti, 1890:180), qui intègre les propos locaux au point de vue du narrateur sans jamais en reproduire l'originalité. Chez Foucauld, cette médiation est institutionnalisée par le personnage de Mardochée, guide et intermédiaire incontournable entre le voyageur et les sujets marocains (Foucauld, 1888:XIV-XV).

Le troisième procédé, celui de l'effacement énonciatif, se manifeste dans l'œuvre de Loti par le fait que les propos des Marocains sont absorbés par le discours descriptif du narrateur, ne laissant aucune place à une voix autonome. Dans l'œuvre de Foucauld, cet effacement est radical. Non seulement le langage local est filtré, mais il est aussi délibérément fabriqué, et Mardochée endosse le rôle de celui qui « à forger les histoires les plus fantastiques » (Foucauld, 1888:XV).

Le quatrième procédé, la naturalisation du silence, est particulièrement marqué chez Loti. Il dépeint les Marocains comme des êtres qui « ne parlent ni ne bougent » (Loti, 1890:44) et décrit une « multitude silencieuse » lors de son entrée à Fès (Loti, 1890:126), sans jamais s'interroger sur les conditions qui engendrent ce silence. Chez Foucauld, les dispositifs d'invisibilité construits induisent structurellement le silence et le présentent comme un fait naturel du terrain. Ce point commun révèle que, quelle que soit l'intention de l'écriture, les récits des deux auteurs partagent les mêmes dispositifs discursifs. En d'autres termes, la parole des Marocains est systématiquement privée d'autonomie et ne peut s'exprimer qu'après avoir été médiatisée, filtrée ou réinterprétée par la voix du voyageur. Cela confirme ce que Said appelle la « formation stratégique » du discours orientaliste (2005:33). En d'autres termes, le silence de l'Autre n'est pas une caractéristique personnelle de ces auteurs, mais un élément structurel du genre du récit de voyage orientaliste.

Revue Scientifique des Sciences du Langage
Lettres, Langues & Communication

3. Discussion : effets de sens, légitimation du voyageur

3.1. Les effets de sens du silence discursif

La combinaison des quatre procédés identifiés produit un effet sémantique puissant et cohérent. En réduisant les propos de l'Autre à des formules stéréotypées, en les médiatisant ou en les réinterprétant, ces récits dépeignent les Marocains comme des êtres passifs et énigmatiques, incapables de s'exprimer ; c'est précisément cette altérité qui se définit par l'impuissance à s'exprimer par le discours. Cette image n'est pas neutre. Elle justifie la nécessité d'un intermédiaire extérieur, compétent et faisant autorité, capable de parler au nom de ceux qui sont réduits au silence. Ce mécanisme s'inscrit dans un régime strictement monologique où le sens émane d'un centre unique, rendant structurellement impossible l'émergence d'une véritable polyphonie. Il ne s'agit pas de décrire quelque chose qui existe déjà, mais plutôt de produire une « altérité » docile et compréhensible pour le regard occidental, avant de l'ordonner et de la subordonner en la désignant par son nom. Le silence de l'Autre n'est pas une réalité extérieure au texte, mais le produit de techniques d'écriture bien précises.

3.2. Le silence comme instrument de légitimation de l'autorité du voyage

En s'appropriant ou en sélectionnant les paroles de l'Autre, le narrateur affirme implicitement sa propre supériorité discursive. En d'autres termes, c'est lui qui est le seul sujet légitime de la parole et le seul à détenir l'autorité nécessaire pour interpréter, nommer et hiérarchiser les informations recueillies. Cette dynamique ne se limite pas au domaine littéraire. Elle s'inscrit dans un continuum qui relie le texte à des enjeux politiques et coloniaux plus larges. Gayatri Spivak souligne dans *Les subalternes peuvent-elles parler ?* (2009) que le mutisme n'est pas une donnée de fait, mais l'effet d'une absence d'écoute structurelle dans le discours dominant : « Si "parler" implique la parole et l'écoute, cette possibilité d'une réponse, la responsabilité, n'existe pas dans la sphère de la subalterne » (2009:107). Ainsi, les sujets marocains sont relégués par une « violence épistémologique » (2009:43) qui les prive structurellement de toute capacité d'auto-reconnaissance. Dans le corpus étudié, le silence du Maroc est présenté comme une évidence, ce qui justifie la nécessité d'un observateur extérieur capable d'assumer une réalité que les personnes concernées ne peuvent exprimer elles-mêmes. En traitant ce silence comme une évidence, le voyageur se présente comme le seul interprète légitime de l'altérité qu'il a lui-même réduite au silence. Said décrit précisément cette attitude chez l'orientaliste académique en ces termes : « considère donc que sa tâche est d'exprimer cette dislocation et, par conséquent, de dire la vérité sur l'islam qui, par définition, puisque ses contradictions inhibent son pouvoir d'autodiscernement, ne peut l'exprimer » (2005:313). Le voyageur qui mène des recherches sur le terrain reproduit, lui aussi, une structure similaire. En effet, en acceptant comme évidence l'impuissance de l'Autre à se raconter lui-même, il se positionne comme l'autorité d'une vérité irremplaçable.

Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

3.3. Limites et ouvertures

Cette analyse, bien que rigoureuse dans son approche déconstructiviste, présente certaines limites qu'il convient de garder à l'esprit. La première concerne l'étendue des sources étudiées. En se concentrant sur deux récits canoniques, ses conclusions ne peuvent être généralisées à l'ensemble des récits de voyage français sur le Maroc. D'autres récits de voyage, par exemple les ouvrages du marquis de Segonzac ou les comptes rendus de voyageurs moins connus, pourraient mettre en lumière des schémas discursifs différents ou des tentatives visant à restituer de manière plus fine les voix locales.

La deuxième limite réside dans l'absence du point de vue marocain. L'analyse du silence de l'Autre dans les textes français gagnerait en profondeur si elle était mise en regard avec des sources marocaines contemporaines. Les récits de voyage en Europe rédigés par des Marocains (rihla) offrent un point de vue symétrique et pourraient montrer comment, à la même époque, les voyageurs marocains se construisaient leur propre image de l'Occident[2]. En combinant ces éléments de cette manière, il est possible de dépasser une analyse

[2] Comparer ces récits aux rihla ne permettrait pas de restituer la voix des Marocains, absente des textes de Loti et de Foucauld. Une telle comparaison relèverait plutôt d'une autre étude, fondée sur un corpus de voyageurs marocains observant l'Occident, et offrirait un contrepoint utile pour éclairer les mécanismes analysés ici.

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

unilatérale et d'appréhender la question de la représentation réciproque dans toute sa complexité. En même temps, ces limites ouvrent plusieurs champs de réflexion. Cette approche proposée, qui consiste à analyser le silence non pas tant comme une lacune à combler, mais comme un effet de discours à déconstruire, peut de la même façon s'appliquer à d'autres récits de voyage ainsi qu'à d'autres contextes coloniaux et postcoloniaux. Cette approche peut, de plus, être approfondie par le recours à une méthode géocritique plus systématique. En effet, la mise en regard de différents récits de voyageurs européens sur une même région marocaine met en lumière la diversité et, parfois, les contradictions dans la construction discursive de l'« altérité ». Outre ces pistes de recherche, il est utile de résumer les principaux mécanismes mis au jour par cette étude.

Conclusion

Cette étude a montré que le silence des sujets marocains dans les deux récits examinés ne résulte pas d'une cause unique. Il s'explique en partie par des conditions objectives, matérielles et historiques, telles que la barrière linguistique, les dangers liés au contact colonial, ainsi que la méfiance légitime face à des visiteurs qui ne venaient que pour observer, sans faire le moindre effort de communication. Ces conditions sont réelles et laissent des traces dans les textes. Cependant, l'analyse a révélé une seconde étape : le glissement par lequel ce silence de terrain est transformé, dans l'écriture, en propriété permanente de l'Autre, c'est-à-dire qu'il passe d'une condition circonstancielle à une essence culturelle. Quatre procédés ont permis de décrire ce glissement : la réduction au stéréotype discursif, la médiation narrative, l'effacement énonciatif et la naturalisation du silence. La comparaison entre Loti et Foucauld confirme que cette convergence, malgré la diversité de leurs projets d'écriture, découle d'une nécessité de genre plutôt que d'un choix individuel : comme la section 2.5 l'a exposé en détail. Cet effacement de l'Autre, comme nous l'avons vu dans la section 3.2, se double d'une construction du soi : le voyageur s'institue en seul interprète légitime d'une vérité que son sujet ne saurait dire lui-même. Le but de cette lecture critique n'est pas de restituer la voix marocaine que ces textes auraient confisquée, car une telle restitution est impossible, et tenter de la réaliser revient à répéter l'acte même qu'elle prétend corriger. L'objectif, plus modeste, est de mettre en évidence le mécanisme par lequel un silence, né des circonstances, s'est transformé en témoignage culturel, et de nous rappeler que les conditions historiques ainsi effacées demeurent le présupposé caché de ce témoignage construit.

Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

Références bibliographiques

Bakhtine, M. (1970). La Poétique de Dostoïevski (I. Kolitcheff, Trad.), Ed. Seuil, Paris (Ouvrage original publié en 1929).

Benbella, B. (2023). Récits viatiques sur le Maroc, Ed. L'Harmattan, Paris.

Corbin, A. (2016). Histoire du silence : De la Renaissance à nos jours, Ed. Albin Michel, Paris

Ducrot, O. (1984). Le dire et le dit, ED. Éditions de Minuit, Paris.

Dugas, G. (1994). Loti, le monde arabe et les Juifs. In Pierre Loti : écriture et altérité (pp. 155-168), Ed. Presses universitaires de Rennes, Rennes [En ligne], consulté le 12 mai 2026, URL :https://doi.org/10.4000/books.pur.33398.

Durand, J. (2003). Le Maroc de Pierre Loti et d'André Chevrillon : ombres et lumières. In Rythmes et lumière de la Méditerranée (pp. 219-230), Ed. Presses universitaires de Perpignan, Perpignan [En ligne], consulté le 8 mai 2026, URL : https://doi.org/10.4000/books.pupvd.22987.

Foucauld, C. de (1888). Reconnaissance au Maroc, Ed. Challamel, Paris.

Fremeaux, J. & NORDMAN, D. (2017). La Reconnaissance au Maroc, de Charles de Foucauld. In Sciences de l'homme et conquête coloniale (pp.89-128), Ed. Éditions Rue d'Ulm, Paris [En ligne], consulté le 8 mai 2026, UARL : https://doi.org/10.4000/books.editionsulm.7252.

Loti, P. (1890). Au Maroc, Ed. Calmann-Lévy, Paris.

Maingueneau, D. (1991). L'analyse du discours : Introduction aux lectures de l'archive, Ed. Hachette, Paris.

Maingueneau, D. (2007). Analyser les textes de communication (2e éd.), Ed. Armand Colin, Paris.

Moussa, S. (2006). Un voyageur dans le temps. In L'idée de « race » dans les sciences humaines et la littérature (XVIIIe-XIXe siècles) (pp. 179-190), Ed. PUSE, Saint-Étienne [En ligne], consulté le 8 mai 2026, URL : https://doi.org/10.4000/books.puse.788.

Said, E. W. (2005). L'Orientalisme : L'Orient créé par l'Occident (C. Malamoud, Trad.), Ed. Éditions du Seuil, Paris (Ouvrage original publié en 1978).

Spivak, G. C. (2009). Les subalternes peuvent-elles parler ? (J. Vidal, Trad.), Ed. Amsterdam, Paris (Ouvrage original publié en 1988).

Zerrad, A. (2025). Charles de Foucauld entre ethnocentrisme et culturalisme. Cahiers d'Études sur la Représentation, (9), 78-83 [En ligne], consulté le 15 mai 2026, URL : https://revues.imist.ma/index.php/CER/article/view/53922.

Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0